

Réunion du Comité Directeur CDTAE

Mardi 21 février 2017



Présents : Philippe LETARTRE (Président), Florent BAUDÈRE (FBA), Patrick CHOLLET (PCH), Alexandre CHRETIEN (ACH), Thomas GIBERT (ThG), Christian GUILHEM (CGH), Raphael HODOROABA (RAH), Serge LEBAS (SEL), Sylvie LEMER (SYL).

Excusés : Pauline CHARRIER (PAC), Vincent HODOROABA (VIH), Maurice LANGRY (MLA). Romain BURNIER (ROB), Claudine CAUX (CLA),

Début de séance : 20 h 30

Prochaine réunion le 22 mars 2017

1. Introduction (Philippe LETARTRE) :

Les élus doivent respecter une certaine déontologie de discrétion. Ils représentent les archers essonniers et non leur club. Dans les propositions, ne pas penser qu'aux dépenses mais également aux recettes.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février.

3. Elections (PhL) :

Constitution du nouveau Comité directeur du CDTAE élu lors de l'assemblée générale :

- Président : Philippe LETARTRE
- Vice-président : Maurice LANGRY
- Secrétaire : Florent BAUDERE
- Trésorerie : Raphael HODOROABA
- Commission Arbitres : Christian GUILHEM
- Commission Parcours : Claudine CAUX et Serge LEBAS
- Commission Formation : Thomas GIBERT
- Commission sportive : Romain BURNIER, Alexandre CHRETIEN et Pauline CHARRIER
- Groupe Essonne : Alexandre CHRETIEN
- Commission Débutants : Sylvie LEMER
- Commission Communication : Vincent HODOROABA et Patrick CHOLLET
- Commission Sport et Santé : Patrick CHOLLET
- Commission labellisation : Maurice LANGRY

4. Finances (PhL) :

La trésorerie devrait pouvoir tenir jusqu'au mois d'avril, sauf mauvaise surprise. Entretemps, des subventions sont attendues. PhL rencontre le nouveau directeur de la banque jeudi 23 février, sans être assuré d'avoir des facilités de trésorerie.

5. Handisport (PhL) :

Les responsables du Conseil départemental ont réclamé la signature d'une convention avec le cdh91. En cours.

6. Réévaluation de l'aide à l'organisation des championnats départementaux (PhL) :

A ce jour, le CDTAE aide les clubs à hauteur de 500 euros pour l'organisation du CD Jeunes et de 700 euros pour l'organisation d'un CD adultes. Les inscriptions du CD Jeunes sont gérées par le CDTAE et celles du CD Adultes par l'organisateur. Le budget total (500 euros plus 700 = 1200 euros) doit rester le même. Il est proposé de réévaluer à respectivement à 400 et 800 euros pour la saison en cours (2016-2017). Validé.

Une réévaluation des possibilités de subventions du CDTAE sera réalisée au mois de septembre lorsque les grosses dépenses seront terminées (dernières dépenses liées aux contrats photocopieuses et imprimantes).

7. Vie du CDTAE (PhL) :

Marie-Odile NICOLAS s'est proposée d'assister à la formation Tir 3D du 4 au 7 avril dans les Alpes. Le financement est assuré en partie par la Ligue. Les frais de transport sont pris en charge par le CDTAE. Stage d'entreprise temps de travail du salarié.

8. Perfectionnement (commission sportive) :

22 avril, Soisy-sur-Seine : perfectionnement adultes le matin (objectif : mise en situation au FITA – encadrement Marie-Odile Nicolas), jeunes l'après-midi (objectif : découvertes longues distances - encadrement Yann Cigrand – se sont proposés pour l'encadrement : Gérard et Vincent DELVAL ; Romain BURNIER, Emmanuel DESEEZ, Alexandre CHRETIEN).

Installation de la ciblérie à Soisy (14 chevalets) : fin mars (28-31), en fonction de la météo.

9. Mini-Fédéral (Président) :

Mauvaise interprétation du règlement au niveau des duels l'an dernier. Il va être remis à plat.

Installation de la ciblérie aux Ulis de 26 chevalets.

10. Ciblérie campagne (Président) :

Le CDTAE va continuer à entretenir la ciblérie campagne, il n'a plus de ciblérie 3D. Pour l'instant, les clubs 3D et Nature organisent les CD sur leur propre ciblérie.

11. Acquisition de projecteurs LED (ACh) :

ACh propose de mutualiser l'achat de projecteurs LED entre les clubs et le CDTAE. Des commandes groupées seront également proposées pour de la ciblérie mousse.

12. Concours Débutants (tous) :

Cinq candidats pour l'organisation de compétitions débutants. Sont proposées les dates suivantes : fin novembre 2017, mi-décembre 2017, mi-janvier 2018, fin février 2018 et mi-mars 2018.

Proposition de tir : le samedi pour les jeunes et le dimanche pour les adultes.

Public concerné : débutants de la saison et licences découverte de la saison précédente.

Fin de la séance : 22 heures 50.